

DEPARTEMENT DU GARD



MONTIGNARGUES

30190

☎ : 04.66.81.63.19

Fax : 04.66.58.02.34

549 RECU le

14 JUIN 2006

Montignargues, le 6 juin 2006

Le maire de Montignargues

à

Monsieur le président de la commission  
particulière du débat public des transports  
dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien  
Autorisation 50964  
84019 AVIGNON cedex 1

**Objet : Contribution au débat public des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien**

La commune de Montignargues est située à mi-chemin entre Nîmes et Alès. La voie ferrée Nîmes-Alès traverse notre commune et les gares les plus proches sont situées à 3 km du village.

L'accueil de nouveaux habitants sur notre commune est soumis au développement et à l'usage par le plus grand nombre des transports collectifs. Aller travailler à Nîmes aujourd'hui, en voiture individuelle, demande 2 fois plus de temps qu'il y a 10 ans. Il est temps que cela cesse.

Aussi, notre commune insiste pour que le développement des transports collectifs et leur accessibilité à tous soit la priorité, avant la création de nouvelles infrastructures routières, type autoroute ou 2 x 2 voies, qui empirent la situation en accroissant les déplacements.

Notre commune demande, notamment, la rénovation de la ligne des Cévennes Nîmes-Alès-Clermont Ferrand. Nous voulons la mise en place accélérée

- des travaux du viaduc à Nîmes-Courbessac,
- de la rénovation de la voie et de la signalisation entre Nîmes et Alès pour permettre rapidement la mise en service cadencé,
- de l'amélioration de la desserte dans toutes les gares de la Gardonnenque: Fons – St Mamert ; St Génies de Malgoirès; Nozières; Bouçoiran et Vézénobres afin d'assurer un développement significatif de la fréquentation des TER,
- de la création de parkings réservés aux usagers à ces gares,
- des acquisitions futures de machines capables de circuler sur nos lignes afin d'anticiper sur les besoins en cadencement de la ligne.

Nous défendons le développement du rail qui est la seule politique de développement durable pour diminuer la consommation énergétique, la pollution, la consommation d'espaces naturels et leur fragmentation en privilégiant la santé et le cadre de vie de nos concitoyens.

Le maire de Montignargues

Michel Tribes

